Rue de l'Arbre Saint-Michel, 89
4400 Flémalle - BELGIQUE

Tél. : +32 4/341.21.53
Fax : +32 4/341.43.18

FICHE TECHNIQUE

BALISE TYPE IA2/IB2

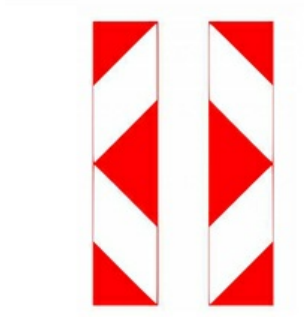

Type de film
type 3 (DG)

Matériau
PVC

Surface du film
300x1100mm

Couleur
rouge et blanc

Fixation
à poser sur 1 babyfoot/bigfoot (non inclus)

PRÉSENTATION

Cette balise large (300x1100mm) est le modèle conforme au Code de la Route Belge (Arrêté ministériel du 7 mai 1999). Elle est en PVC blanc traité anti-UV est pourvue de **film réfléchissant type 3 (DG) sur les 2 faces** : type Ia2 (fléché vers la gauche) d'un côté, type Ib2 (fléché vers la droite) de l'autre.

L'extrémité inférieure comporte un **renfort tubulaire en acier galva 40x40mm** prévu pour s'insérer dans un socle Babyfoot ou Bigfoot. L'extrémité supérieure permet la fixation d'une lampe de chantier.

Elle est facilement empilable et est conforme au nouvel AGW du 16/12/2020 relatif à la signalisation des chantiers routiers.

AVANTAGES-CLÉS

- Réfléchissante (DG)
- Double face
- Avec renfort tubulaire en acier galvanisé
- Empilable